



Canton du Valais

COMMUNE DE VEYRAS

Plan d'affectation des zones

Modifications partielles au secteur "Le Pontèt"

Echelle 1:2'000

Décidé par l'Assemblée primaire en séance du 16 octobre 2018

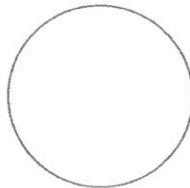
Le Président



Le Secrétaire

Homologué par le Conseil d'Etat en séance du Homologué par le Conseil d'Etat
en séance du ... 6 novembre 2019

Droit de sceau: Fr. 300. -



L'atteste:
Le chancelier d'Etat:



Source : Office fédéral de topographie (swisstopo)
Reproduction autorisée par le CC GEO - canton du Valais

Date	Projeté	Dessiné	Contrôlé
22.05.2018	AFD	DE	AFD
15.11.2019	AFD	DE	AFD
...
...
...
...

Auteur du projet :

bisa 
aménagement du territoire

Av. du Rothorn 10
3960 Sierre
+41 27 451 75 75
info@bisasierre.ch



Légende

Affectation du sol

Zones à bâtir

-  zone du centre des villages
-  zone d'extension des villages
-  zone 4 étages sur rez
-  zone 3 étages sur rez
-  zone 2 étages sur rez
-  zone villa
-  zone mixte habitat - activités commerciales
-  zone d'équipement public

Zones agricoles

-  zone agricole
-  zone agricole protégée

A titre indicatif

-  Périmètres des modifications du PAZ

Zones de protection des eaux souterraines

-  zone S2, provisoire
-  zone S3, provisoire

Voies de communication historiques (IVS)

-  d'importance locale, substance
-  d'importance locale, tracé historique
-  Chemin pédestre principal
-  Cours d'eau, plans d'eau

